

Contrat de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
 Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier 2019-2020
1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Période	Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs			Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition par appareil	Coût trimestriel du service
			Avril	Mai	Juin			
1 ^{er} avril 2019 au 30 juin 2019	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	22	25	25	0		2 758,50 \$
			Juillet	Août	Septembre			
1 ^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	25	26	26	0		3 160,79 \$
			Octobre	Novembre	Décembre			
1 ^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	26	27	26	0		2 930,21 \$
			Janvier	Février	Mars *			
1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020	Centre des services partagées du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	26	26	25	0	4 cell. : 479 \$ /ch. 2 cell. : 119 \$ / ch.	3 348,67 \$
*Mars 2020 : coût pour le remplacement de 6 cellulaires								

Informations complémentaires

Le coût trimestriel du service inclus le coût d'utilisation des appareils, le coût des contrats téléphoniques, le coût des frais d'itinérance, les coûts de résiliation et la taxe de vente du Québec (TVQ).